

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°101

OBJET : CREATION D'UN FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS ACCOMPAGNES PAR UN POLE DE COMPETITIVITE

Monsieur le Président explique le fonctionnement des pôles de compétitivité et les enjeux de développement de l'innovation notamment pour les entreprises du territoire.

Le Fond Unique Interministériel permet de soutenir les entreprises éligibles dans leur projet d'innovation. Des appels à projet pour les dossiers labellisés « pôle de compétitivité » sont régulièrement lancés (environ tous les 6 mois). Pour que le projet soit financé, il doit passer par 3 étapes : la labellisation du projet par un pôle de compétitivité, le classement DGE (qui détermine le taux d'aide du FUI) et enfin le cofinancement par une ou plusieurs collectivités territoriales.

Ainsi il propose la création d'un fonds de soutien pour les entreprises du territoire qui s'engagent dans une démarche de recherche et développement et qui sont labellisées par un pôle de compétitivité.

Pour être éligible au fonds de soutien ainsi institué il faut que :

- le bénéficiaire soit une entreprise disposant d'une unité de production sur Charlieu-Belmont Communauté.
- le bénéficiaire entre dans un dispositif « pôle de compétitivité » c'est-à-dire être labellisé.
- le demandeur dépose un dossier de présentation succinct du projet recherche et développement accompagné d'une note sur les retours attendus en terme de création d'emploi à 5 ans, d'évolution du chiffre d'affaire sur 5 ans et de développement de partenariats locaux le cas échéant.
- le bénéficiaire doit obtenir un financement via le FUI pour déclencher le cofinancement par Charlieu Belmont Communauté.

Sur la base du dossier ainsi présenté à Charlieu Belmont Communauté le Président, sur délégation du Conseil Communautaire, pourrait alors attribuer un montant de subvention comme suit :

- 20 000 € maximum si les 3 critères cumulatifs suivants sont remplis : objectif de 3 emplois nouveaux créés à 5 ans, 300 000 € de chiffre d'affaires supplémentaire dégagé sur 5 ans, l'engagement du bénéficiaire d'au moins 200 000 € dans le projet de recherche et développement labellisé par le pôle de compétitivité.

- 10 000 € maximum si les 3 critères décrits plus haut ne sont pas tous remplis.

Ces modalités devront faire l'objet d'une convention avec la Région Auvergne Rhône-Alpes (convention transitoire avec les EPCI dans l'attente de la validation du futur Schéma Régional de Développement Economique d'innovation et d'Internationalisation),

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- valide le principe de création d'un fonds de soutien à l'innovation pour montant annuel 40 000 €,
- délègue au Président, pour la durée de son mandat, la décision d'accorder les montants individuels sous réserve de l'application des conditions et des critères décrits plus haut.
- délègue au Président, pour la durée de son mandat, le soin de signer la convention cadre entre l'Etat et les collectivités partenaires des projets soutenus et portant sur leurs engagements respectifs.
- précise que le versement du montant individuel de la subvention ainsi allouée ne pourra intervenir qu'après la signature de la convention cadre Etat et collectivités partenaires et ce en un seul versement.
- délègue au Président, pour la durée de son mandat, le soin d'établir et signer la convention de financement entre le bénéficiaire et Charlieu Belmont Communauté.
- dit que la dépense est prévue en fonctionnement sur le budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... 01 JUL. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160701-N2016-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2016

Publication : 01/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°102

OBJET : FIXATION DU PRIX DE VENTE DE TERRAINS SUR LA ZONE DE POUILLY (HORS EXTENSION)

Pour mémoire M. le Vice-président en charge du développement économique précise qu'une délibération en date du 30 mai 2013 a fixé le prix de vente des terrains desservis situés en zone à vocation artisanale le long de la rue Bel Air sur la Zone d'Activités Intercommunale de Pouilly-sous-Charlieu à 15 € HT/m² et a fixé le prix de vente des terrains desservis situés en zone à vocation industrielle sur la Zone d'Activités Intercommunale de Pouilly-sous-Charlieu à 18 € HT/m².

Les terrains situés le long de la rue Bel Air ont été les premiers à être aménagés lors de la création de la Zone d'Activités Intercommunale des Beluzes de 1988 à 1996.

Compte tenu que certains terrains (parcelle D2179 et une partie de la parcelle D 2234b le long de la voie interne de la zone) n'ont pas été transformés ou améliorés suite aux travaux récents d'extension, il est proposé de fixer le prix de vente pour ces terrains à 15 HT/m² sans distinction du type d'activité.

Les Services des Domaines ont été saisis dans le cadre de la fixation de prix de ces terrains.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- approuve le prix de vente des terrains desservis situés du côté de la rue Bel Air (parcelle D2179 et partie de la parcelle D 2234b) à 15 € HT le m² sous réserve de l'avis favorable de France Domaine.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **30 JUIN 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160630-N2016-102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2016
Publication : 30/06/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°103

OBJET : VENTE D'UNE PARCELLE SUR LA ZONE DE POUILLY SOUS CHARLIEU

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie explique que Monsieur David PRAST, exerçant actuellement son activité de maçonnerie sur la Zone d'Activités Intercommunale des Béluzes à Pouilly-sous-Charlieu, a demandé à poser une option foncière sur des terrains respectivement d'environ 500 m² et 150 m² situés également sur la Zone d'Activités des Béluzes à Pouilly-sous-Charlieu mais au niveau de la rue Bel Air (partie de la parcelle 2234b). Monsieur PRAST souhaite construire dans un premier temps, sur le terrain de 500 m², un bâtiment d'environ 176 m² dans lequel il délocalisera son activité actuelle de maçonnerie.

DETERMINATION DU PRIX DE VENTE

Par délibération en date du 30 mai 2013, le Conseil Communautaire a fixé le prix de vente des terrains desservis situés en zone artisanale sur la Zone d'Activités Intercommunale des Béluzes à Pouilly-sous-Charlieu à 15 € HT/m².

Par ailleurs, le terrain de 500 m² que souhaite acquérir Monsieur PRAST est bordé, le long de la rue Bel Air, d'aménagements paysagers qui avaient été effectués dans le cadre de la labellisation de la Zone d'Activités. Ces aménagements paysagers, représentant une largeur d'environ 2,50 m sur une longueur de 60 m soit une surface d'environ 150 m², ne seront pas cédés à Monsieur PRAST afin de maintenir et d'entretenir ces aménagements paysagers. Les Services des Domaines ont été saisis dans le cadre de cette cession de terrain.

Monsieur PRAST souhaite également poser une option d'achat pour le terrain adjacent de 800 m² afin de réaliser un futur agrandissement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- approuve le principe de la vente, à Monsieur PRAST, d'une partie de la parcelle 2234b située sur la Zone d'Activités Intercommunale des Béluzes à Pouilly-sous- Charlieu et dont la surface provisoire est de 500 m². La surface exacte du terrain sera précisée dès que l'étude du projet de Monsieur PRAST aura avancé ;
- fixe le prix de vente de la parcelle sur laquelle sera construite le bâtiment de Monsieur PRAST à 15 € H.T./m² sous réserve de l'avis favorable de France Domaine ;
- dit que le projet de l'entreprise devra respecter les différents documents règlementant la Zone d'Activités et que le permis de construire sera soumis à l'avis de l'Architecte Paysagiste afin de respecter les exigences du Conseil Départemental concernant la labellisation de la Zone d'Activités ;
- interdit au preneur toute mutation du bien pendant une durée de dix ans sans accord préalable de la Communauté de Communes ;
- dit que les frais d'acte notarié seront à la charge du preneur ;
- autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à cette opération.
- approuve la mise sous option foncière en l'absence de nouveau porteur de projet intéressé d'une parcelle d'environ 800 m² pour un projet à venir de Monsieur PRAST.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**3.0 JUIN 2016**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160630-N2016-103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2016

Publication : 30/06/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°104

OBJET : VALIDATION DES ORIENTATIONS DU PROJET EDUCATIF PARTAGE

Mme la Vice-Présidente en charge du service à la population présente les objectifs éducatifs proposés par les acteurs du territoire.

Les axes du projet éducatif sont les suivants :

- participer à la construction de l'individu dans un espace de qualité
- éduquer ensemble en recherchant une complémentarité éducative
- favoriser l'équité d'accès aux structures

Corrélativement, ont été étudiés les pistes de développement pour chacune des activités ou structures présentes sur Charlieu Belmont Communauté :

ENFANCE

STRUCTURES	PROJET DE DEVELOPPEMENT
RELAIS ASSISTANTS MATERNELS	Action maintenue et reconduite dans le cadre d'un RAM intercommunal
LUDOTHEQUE	Action reconduite et fusionnée dans le cadre d'un projet global d'une seule ludothèque intercommunale Développement de l'activité à l'échelle du territoire
MULTI-ACCUEIL ECOCHE	Action maintenue et reconduite en l'état
MULTI-ACCUEIL CHARLIEU	Action maintenue et reconduite en l'état
MULTI-ACCUEIL VOUGY	Action maintenue et reconduite en l'état
COORDINATION ENFANCE	Action maintenue et reconduite dans le cadre d'une coordination intercommunale

JEUNESSE

STRUCTURES	PROJET DE DEVELOPPEMENT
AFR Pouilly	Augmentation de la tranche d'âge. ALSH 3-14 ans Augmentation de l'amplitude horaire
MJC St Denis de Cabanne	Maintien de l'existant 3-17 ans
MJC Charlieu AL Enfants	Extension ouverture 2 semaines en août Augmentation de l'amplitude horaire
MJC Charlieu Accueil Jeunes	Maintien de l'existant
MJC Briennon	Augmentation du nombre de jours de fonctionnement et développement de l'activité 3-11 ans à partir de 2016. Baisse de l'activité 12-17 ans. Déclaration d'un ALSH ados au 01/01/2016 en remplacement de l'accueil jeunes.
Ressins Villages	Maintien de l'existant 3-17 ans Proposition de faciliter la vie de l'association avec un seul C.E.J à partir de 2017 (2 actuellement avec l'activité de Coutouvre contractualisée avec Roannais Agglomération)
ALSH Interco	Maintien de l'existant 3-17 ans Déclaration d'un ALSH ados au 01/01/2016 en remplacement de l'accueil jeunes.
BAFA - BAFD	Développer l'activité à l'échelle du territoire.
Coordination	Développement de l'ingénierie de projet

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- approuve les orientations du projet éducatif partagé 2016-2019.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 28 JUIN 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160628-N2016-104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2016
Publication : 28/06/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°105

**OBJET : FINANCEMENTS DES STRUCTURES PARTENAIRES DU
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2016 ET 2019**

STRUCTURE	2016	2017	2018	2019
Multi-Accueil Charlieu	65 000€	61 000€	66 500€	70 000€
Multi Accueil Vougy	66 000€	64 000€	67 500€	70 000€
<i>Multi Accueil Ecoche (D.S.P)</i>	<i>64 963€</i>	<i>61 635€</i>	<i>62 777€</i>	<i>63 199,66€</i>
Micro crèche de Briennon	7 500€	7 500€	7 500€	7 500€
Micro crèche de Pouilly sous Charlieu	7 500€	7 500€	7 500€	7 500€
Micro crèche de Cuinzier	7 500€	7 500€	7 500€	7 500€
Micro crèche de Saint Denis de Cabanne	7 500€	7 500€	7 500€	7 500€
AFR Pouilly	29 500€	29 500€	29 500€	29 500€
MJC Saint Denis de Cabanne	39 480€	39 500€	39 500€	39 500€
MJC Charlieu ALSH	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
MJC Charlieu AJ	29 500€	29 600€	29 700€	29 900€
MJC Charlieu PAEJ	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€
MJC Briennon	46 840€	46 840€	46 840€	46 840€
Ressins Villages	69 107€	74 107€	74 107€	74 107€
TOTAL	515 390€	511 182€	521 424€	528 046.66€

La participation communautaire prend en compte :

- Les besoins réels des structures
- L'activité de la structure (différences de tranches d'âge accueillies)
- L'organisation des accueils (multi-sites avec transport/ uni-site)
- Le paiement d'un loyer ou de mise à disposition des locaux
- Le public par rapport aux caractéristiques de la population (minima sociaux...)
- Le personnel (nombre de permanents – nombre de vacataires)
- Les autres financements (poste FONJEP – Aide au fonctionnement des MJC du Département – Emploi aidé)
- Le développement (augmentation tranche d'âge – période d'ouverture)

Chacune des structures devra s'engager dans une convention avec la Communauté de Communes et les communes d'accueil le cas échéant.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- approuve les subventions prévisionnelles aux structures participantes au projet éducatif partagé 2016-2019
- valide le contenu des conventions de partenariat avec chacune des structures citées plus haut
- autorise M. le Président à signer les conventions avec les structures et les communes d'accueil le cas échéant.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... 28 JUIN 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160628-N2016-105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2016

Publication : 28/06/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°106

OBJET : AVENANT AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL DE ST GERMAIN LA MONTAGNE AU SERVICE DECHETS MENAGERS

M. le Président informe le Conseil qu'il y a lieu de passer un avenant à la convention de mise à disposition d'un agent communal de St Germain la Montagne de janvier à mars et un autre avenant à la convention effective d'avril à décembre 2016 afin de préciser que le remboursement des charges de personnel par la Communauté inclue également les charges patronales.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer les 2 avenants ainsi décrits.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 08.07.16
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160708-N2016-106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2016

Publication : 08/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°107

OBJET : LUDOBUS

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du développement de la ludothèque, un ludobus devra être acheté et livré avant la fin de l'année afin d'étendre le service à l'ensemble du périmètre intercommunal. Pour ce faire une consultation est en cours. Le budget prévisionnel pour ce véhicule aménagé était de 44 500 € TTC ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

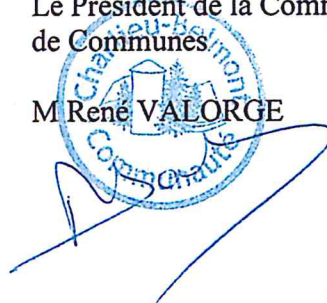
- Délègue au Président le choix de retenir la proposition la plus avantageuse pour la fourniture d'un véhicule aménagé pour la ludothèque dans la limite du budget voté soit 44 500 € TTC.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **28 JUIN 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160628-N2016-107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2016
Publication : 28/06/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°108

OBJET : VALIDATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE D'ANIMATION A LA MEDIATHEQUE

Monsieur le Vice-Président en charge du tourisme, de la culture et de la communication présente l'avant-projet définitif pour l'aménagement de la salle d'animation à la médiathèque.

Rappel de l'opportunité du projet :

Le déménagement d'un service extérieur hébergé dans les locaux de la Médiathèque offre l'opportunité de récupérer une trentaine de m² supplémentaires, et de repenser l'agencement des différentes zones. La Médiathèque déploie ses services sur 4 plateaux en demi-niveaux. La création d'un espace dédié aux animations et la redistribution des autres zones induit des travaux conséquents, tant au niveau des accès aux différents plateaux, que du traitement des questions acoustiques. Les travaux envisagés visent les deux objectifs suivants.

1 / La création d'un espace dédié aux accueils de groupes et aux animations culturelles

Il s'agit de faciliter et de développer l'action culturelle autour de plusieurs axes.

- ✓ les accueils de publics spécifiques : centres de loisirs, petite enfance, public handicapé adulte et enfant, résidents en maisons de retraite, accueils scolaires de classes entières...
- ✓ les animations : clubs de lectures, conteurs, lectures spectacles, conférences, animations musicales, cafés littéraires, ateliers numériques, animations jeu vidéo...
- ✓ expositions légères : peintures, photographies...

Il s'agit également de disposer d'un espace pour recevoir et réunir les bibliothécaires bénévoles du territoire. La Communauté de communes amorce actuellement une coopération entre bibliothèques autour de l'animation et de l'informatisation en réseau. L'objectif est de dynamiser et d'irriguer culturellement le territoire en mutualisant au maximum les moyens. La Médiathèque Intercommunale deviendrait ainsi un lieu de ressources pour les équipes communales.

2 / Le réagencement des espaces et des zones de circulation

Les derniers travaux réalisés dans les locaux remontent à 1999. Il devient nécessaire de moderniser l'ensemble, par exemple en rafraichissant les peintures ou en renouvelant en partie les places assises.

Par ailleurs, les usages du public ont évolué et la bibliothèque doit disposer d'espaces plus conviviaux. Les usagers pourraient alors séjourner plus longuement et agréablement dans les locaux et profiter davantage des services sur place. La zone d'accueil du rez-de-chaussée mérite d'être particulièrement repensée pour devenir plus attractive et inciter les visiteurs à découvrir la médiathèque.

Le projet du cabinet Figural permettrait d'accentuer le rôle de la Médiathèque Intercommunale en tant que pôle structurant. La création d'un espace animation au cœur même de la Médiathèque, à la fois ouvert (grâce à un claustra bois) et isolé, donnerait une nouvelle identité au lieu, tout en répondant à nos besoins logistiques. Les modifications de circulation et d'agencement rendraient le lieu plus convivial et chaleureux.

M Bruno BERTHELIER précise que l'estimation finale est de 149 190,60 € HT (avec intégration de la maîtrise d'œuvre, des contrôles techniques et de la mission SPS). Les travaux débuteront en avril prochain jusqu'en septembre 2017.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- valide l'avant-projet définitif chiffré à 149 190,60 € HT, soit 107 697.59 € HT de travaux, 20 578.01 € HT d'ingénierie et 20 915 € HT de mobilier
- sollicite les financements de la DRAC tant sur les travaux et ingénierie à hauteur de 45 % que sur le volet mobilier à hauteur de 40 % du projet
- sollicite les financements du département via le CTD et autorise le Président à signer la convention financière laquelle intégrera également le volet informatisation des bibliothèques et médiathèques communales.
- Dit que les dépenses et les recettes seront prévues au budget principal en investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**28 JUIN 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160628-N2016-108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2016

Publication : 28/06/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°109

OBJET : EXAMEN DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif plus communément appelé SPANC a été créé afin de répondre à l'obligation de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et reprise dans la nouvelle Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006.

Cette compétence obligatoire est retranscrite dans l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce même code prévoit dans son article L.2224-5, la présentation chaque année d'un rapport sur le prix et la qualité du SPANC.

Tel est donc l'objectif du présent rapport qui renseigne les élus et nos usagers sur les aspects techniques et financiers du service et dont le contenu est fixé par le décret N° 2007-675 du 2 mai 2007. Ce rapport d'activité permet essentiellement l'information de la population sur la gestion du service, la transparence financière et l'amélioration du service rendu.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- valide le rapport annuel 2015 du service public assainissement non collectif.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**05 JUIL 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE
Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160705-N2016-109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2016
Publication : 05/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°110

OBJET : EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE TRAITEMENT ET VALORISATION DES BOUES

Monsieur le Vice-président en charge de l'environnement présente le rapport d'activités 2015 sur le traitement et la valorisation des boues.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- valide le rapport annuel 2015 du service public traitement et valorisation des boues.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....01. JUIL. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160701-N2016-110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2016

Publication : 01/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°111

OBJET : PRE-VALIDATION DU PROGRAMME DU CONTRAT DE RIVIERE DU SORNIN ET PRE-VALIDATION DU PROGRAMME DU CONTRAT DE RIVIERE JARNOSSIN 2017-2021.

Monsieur le Vice-président en charge de l'environnement explique que le 1^{er} contrat de rivière du Sornin porté par le SYMISOA est terminé, une étude bilan a été conduite, elle a permis de définir un certain nombre d'actions à inscrire dans un futur contrat à la fois sur le volet assainissement et réduction des pesticides, sur le volet entretien qualité des cours d'eau et l'animation du contrat.

D'autre part le 2nd contrat territorial sur les milieux aquatiques du Jarnossin porté par la Communauté s'est achevé, il a également donné lieu à une étude bilan.

Pour poursuivre les 2 contrats une mutualisation des moyens a été recherchée :

Monsieur le Vice-président en charge de l'environnement présente la synthèse du programme qui contient la liste des actions Sornin et Jarnossin, leur montant, le taux de financement escompté (celui-ci sera à confirmer avec les financeurs d'ici la fin d'année) ainsi que la part résiduelle prévisionnelle de chaque collectivité.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide le projet d'un dépôt de dossier commun Sornin –Jarnossin pour un futur contrat de rivière
- Valide les programmes prévisionnels du bassin versant du SORNIN (7 250 475 €) et du bassin versant du JARNOSSIN (1 171 851 €) sous réserve de la confirmation des financements par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département (voir ci-annexée la fiche financière synthétique).
- Approuve les montants de part résiduelle pour Charlieu Belmont Communauté : soit 853 358 € sur 5 ans sur le volet Sornin et les actions mutualisées Sornin Jarnossin et soit 310 646 € sur 5 ans pour le volet Jarnossin.
- Dit que les dépenses et les recettes seront inscrites en temps utiles sur les budgets.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 08/07/2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-200935202-20160708-N2016-111-DE
Le Président de la Communauté

de Charlieu Belmont Communauté

Reception par le préfet : 08/07/2016
Publication : 08/07/2016
M René VALORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°112

OBJET : EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DECHETS MENAGERS

Monsieur le Vice-président en charge des déchets ménagers présente le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service déchets ménagers :

	Secteur Charlieu			Secteur Belmont		
	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation
Tonnages Ordures ménagères	2 093.33	2 070.68	-1.08%	1 145.95	1 073.90	-6.28%
Tonnages Non-recyclables déchèterie	1 423.20	1 444.62	+1.50%	243.32	219.40	-9.83%
Tonnages refus + freinte centre de tri	98.29	95.36	-2.98%	11.23	11.88	+5.79%
Tonnages Déchèteries recyclés (hors recyclables secs et textiles)	6 812.278	7 200.53	+5.70%	752.21	673.389	-10.48%
Tonnages Journaux/Magazines/Revue (avec déchèterie Valorise et Centre de tri avec GM)	511.476	574.334	+12.29%	108.702	133.808	+23.09%
Tonnages Emballages ménagers triés	305.853	316.569	+3.50%	34.632	40.014	+15.54%
Tonnages Verre (avec déchèterie)	654.02	671.00	+2.60%	185.28	173.11	-6.57%

Tonnages Collecte Cartons PAP	123.94	113.44	-8.47%	/	/	/
Textiles	/	47.071	/	/	13.597	/
TOTAUX	12 022.39	12 533.604	+4.25%	2 481.32	2 339.098	-5.73%

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- valide le rapport annuel 2015 du service déchets ménagers.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 13 JUIL. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160713-N2016-112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2016

Publication : 13/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MUAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°113

OBJET : DEFINITION DES MODALITES DE FACTURATION DE LA REDEVANCE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

Monsieur le Vice-Président en charge des ordures ménagères explique que le groupe de travail dédié, la commission déchets ménagers et le Bureau ont engagé une réflexion sur la facturation de la RGI en 2017. En effet, celle-ci sera gérée en direct par la Communauté et devra être harmonisée sur l'ensemble du périmètre.

Facturation au semestre
1 acompte en avril pour 50 % du montant de la facture basée sur le seuil minimum et 1 solde en octobre pour les autres 50%
Terme à échoir
Régularisation pour dépassement du seuil minimum en avril N+1 en même temps que l'acompte
Pour les arrivées non comptabilisées dans la facture semestrielle, différé sur la facture suivante.
Afin d'apporter un service réactif prévoir la gestion des annulations partielles pour les départs en cours de semestre via des campagnes intercalées
Coût d'édition et mise sous pli : 2 880 € estimatif
Affranchissement TP
Périodes de contrôle de facturation par le service, gestion de la relation usagers et des annulations partielles

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à 30 pour, 1 contre et 2 abstentions, le Conseil Communautaire :

- Valide le principe de la facturation au semestre la redevance générale incitative à compter de l'année 2017.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du
1^{er} 3^e JUIL. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé certifié exécutoire

M. René VALORGE
Bureau du Président : 13/07/2016
Publication : 13/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°114

OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEURS OU CREANCES ETEINTES

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire l'état récapitulatif des demandes d'admission en non-valeur et des créances éteintes présentées par Monsieur le Comptable Public.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide la liste de non valeurs d'un montant de 10 880.67 € et la liste de créances éteintes d'un montant de 3 791.75 € pour budget annexe déchets ménagers pays de Charlieu ;
- valide la liste de non valeurs d'un montant de 611.30 € et la liste de créances éteintes d'un montant de 447.99 € pour budget annexe déchets ménagers Canton de Belmont de la Loire.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **01.07.2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160701-N2016-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2016

Publication : 01/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°115

OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHE DE COLLECTE SELECTIVE LOT N°1 EMBALLAGES

Monsieur le Vice-président en charge des déchets ménagers présente un avenant qui a pour objet la prise en compte d'une nouvelle déclaration de sous-traitance jointe à l'acte d'engagement initial. En effet, celle signée en début de marché autorisait un paiement direct au sous-traitant DUBUIS SARL à hauteur de 25 000.00 € HT maximum. Ce montant étant susceptible d'être dépassé, il est nécessaire de signer un avenant approuvant la nouvelle déclaration de sous-traitance DC4 annexée ci-jointe. Cette dernière prévoit un versement direct au sous-traitant DUBUIS SARL à hauteur de 70 850 € HT maximum sur la durée du marché.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- autorise le Président à signer l'avenant au marché de collecte sélective pour le lot 1.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**01.07.2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160701-N2016-115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2016
Publication : 01/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°116

OBJET : MISES AU POINT DU MARCHE DE COLLECTE SELECTIVE LOT EMBALLAGES, LOT PAPIER JOURNAUX MAGAZINES, LOT VERRE

Monsieur le Vice-président en charge des déchets ménagers rappelle le marché signé en 2015 après décision de la commission d'appel d'offres (délibération 2015-011) et pour lequel les actes d'engagements ne font apparaître que les prix unitaires et non les montants des lots sur la base des quantités minimum et maximum inscrites au CCTP validé. Il est proposé de produire une annexe à chaque acte d'engagement mentionnant ces montants, en conformité avec les quantités prévues au CCTP et les prix unitaires inscrits dans les actes d'engagements signés, comme suit :

	EMBALLAGES	PAPIERS	VERRE
Tonnes collectées au minimum annuellement	450	600	750
Montant total prévisionnel minimum du marché	554 625 HT	63 580 HT	87 125 HT
Tonnes collectées au maximum annuellement	550	750	950
Montant total prévisionnel maximum du marché	677 875 HT	79 475 HT	110 358.33 HT

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- autorise le Président à signer les mises au point du marché qui seront annexées aux actes d'engagements.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du...
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Le Président de la Communauté
de Charlieu Belmont 20160721-N2016-116-DE

Accusé certifié exécutoire
M. René VALORGE
Réception par le préfet : 24/07/2016
Publication : 24/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°117

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente aux conseillers communautaires le projet de décision modificative n°1 du budget principal :

FONCTIONNEMENT			
dépenses		recettes	
64131 Rémunérations	8 000,00 €	73111 Taxes foncières et d'habitation	60 502,00 €
65746 Subventions de fonctionnement Fonds projets innovant via pôle de compétitivité	40 000,00 €	73112 CVAE	52 188,00 €
		73113 TASCOM	- 852,00 €
60632 Fournitures de petit équipement	26 814,00 €	73114 IFER	7 848,00 €
		74835 Compensation TH	- 19 107,00 €
		748314 Dotation unique compensation TP	1 677,00 €
		74834 Compensation TFNB	41,00 €
		74124 Dotation d'intercommunalité	- 8 116,00 €
023 Virement à la section de fonctionnement	18 800,00 €	74126 Dotation de compensation	- 567,00 €
Total	93 614,00 €	Total	93 614,00 €

INVESTISSEMENT			
dépenses		recettes	
OP 10 Matériels pour le véhicule technique (article 2182)	7 000,00 €	Article 10222 FCTVA	16 000,00 €
OP 28 Travaux climatisation OT (article 2318)	8 000,00 €		
OP 18 Médiathèque - travaux les halles (article 2318)	86 800,00 €	OP 18 Médiathèque - DETR (article 1341)	27 900,00 €
		OP 18 Médiathèque - participation Ville (article 13241)	39 600,00 €
OP 134 Accessibilité espace services Belmont (article 21318)	500,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	18 800,00 €
Total	102 300,00 €	Total	102 300,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**01 JUIL. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160701-N2016-117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2016

Publication : 01/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°118

OBJET : ASSUJETTISSEMENT A LA TVA DU PROGRAMME MAISON DE SANTÉ (OP 64)

Considérant l'engagement de la communauté de communes dans l'aménagement d'une maison de santé à Charlieu qui sera ensuite rétrocédée par crédit-bail ou mise en location aux professionnels de santé il y a lieu d'assujettir à la TVA le programme (immeuble productif de revenus).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide l'assujettissement du programme 64 du budget principal à la TVA
- autorise le Président à procéder aux démarches utiles

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 01.07.2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160701-N2016-118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2016

Publication : 01/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 16 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juin 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, Mme DESSAU-ROBIN Natacha, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (arrivé à 19h07), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Valérie, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Excusés : M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme URBAIN Sandrine à M BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercedes à M VALORGE René, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean-Luc (Belmont)

N°2016/N°119

OBJET : LIEU DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'article L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire se réunit au siège de l'EPCI ou dans un lieu choisi par lui dans l'une des communes membres.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de se réunir à La Gresle à l'occasion de sa séance du 21 juillet (salle ERA).
- Précise que pour les séances à venir le Conseil Communautaire se réunira au siège de l'EPCI ou dans une salle adaptée mise à disposition par l'une des communes membres.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **18/07/2016**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160718-N2016-119-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2016

Publication : 18/07/2016